

Compte rendu A.G. CSNA à Eysines (33) : le dimanche 15 décembre 2019

Présents :

CSNA : Alain Parache (Pdt CRB, FB3), Hélène Lavielle (FB2)

16 : Christophe Bolliger (Pdt CDEBS, stagiaire FB1),

17 : Patrick Charpentier (Pdt CDEBS, FB2), Annie Guiriec (stagiaire FB1),

19 : Cécile Imbert (Pdte CDEBS, FB1), Stéphane Vivier (PB2)

24 : Monique Tavernier (FB2 remplace P. Blanchard)

33 : Monique Laffargue (FB1), Olivier Borot (Vice Pdt Cm Bio CSNA, FB3, correspondant Longitude 181, correspondant BioObs), Marie-José Garet-Delmas (stagiaire FB1)

47 : Kathy Marc (Pdte CDEBS, stagiaire FB1)

64 : Pascal Philipps, Gaël Taillandier

79 : Emmanuelle Vignier (FB1) représente Sylvie Toulouse (Pdte Cdebs - excusée)

Absents :

Cdebs 23 - 40 - 64 (excusé) - 86 - 87 (excusé)

Introduction :

Alain Parache remercie les participants et ouvre la séance.

Il présente l'ordre du jour de l' A.G. :

- ☺ Vérification des pouvoirs
- ☺ Approbation du PV de l'AG précédente
- ☺ Compte rendu de l'activité de la commission la saison précédente
- ☺ Calendrier des actions pour la saison à venir
- ☺ Questions diverses

La présentation est illustrée par un diaporama synthétisant les activités de la commission en 2018-2019 aux niveaux départemental et régional ([PDF joint](#))

Hélène Lavielle sera la secrétaire de séance.

Les pouvoirs sont récupérés et chaque participant signe la fiche de présence.

1^{ère} partie : approbation du PV de l'AG de la saison précédente.

Compte rendu A.G. CSNA à Eysines (33) : le dimanche 15 décembre 2019

Alain rappelle les grandes lignes de l'assemblée précédente dont le PV avait été envoyé à tous les contacts de la commission bio. Les participants approuvent le PV à l'unanimité.

2^{ème} partie : Compte rendu des activités de la commission durant la saison précédente

1. Alain commence par présenter le bureau régional de la commission :

Lui-même, Président,

Olivier Borot , Vice-président

Patrick Boineau, 2^{ème} vice-président, a abandonné ses fonctions en cours de saison.

Alain demande si quelqu'un serait prêt à reprendre ce poste. Il rappelle que le rôle d'un vice -président est de suppléer le président, et de le remplacer au besoin, notamment pour des réunions nationales.

Hélène Lavielle accepte le rôle et est nommée avec l'approbation des participants.

Alain présente les présidents des différents départements du CSNA. Il regrette que certains ne jouent pas leur rôle et ne fassent pas circuler les informations tant descendantes (depuis la région jusqu'aux plongeurs), qu'ascendantes (demandes des plongeurs vers la région).



- ☺ Alain signale que Christine Bonnet (FB1 en juillet 2019) remplace Isabelle Anglard (FB1) à la présidence de la Cdebs 87.
- ☺ Dans le 33, il y aurait de nombreuses actions de formation et de découvertes mais en l'absence de C.R. ... ! Alain aimerait que Anne Fayoux (absente), également Présidente du Codep 33, laisse sa place à quelqu'un de plus disponible (ex : Pascal Coatnoan, actuellement son suppléant, semblerait parfait, mais il est absent - Anne a-t-elle validée son FB1 ?)
- ☺ Pour le 24, Monique organise pas mal d'actions, mais le président Pascal Blanchard ne fait rien remonter, c'est très dommage. Monique accepte de faire le relai.
- ☺ Dans le 40 (absent à l'AG) : quelques actions ont lieu dans certains clubs (ex : A. Duchet du SCD en attente de validation FB1 - site FFESSM inactif) mais il n'y a pas de propositions d'actions départementales ou groupées.
- ☺ Pour le 64, 2 stagiaires FB1 sont en fin de formation + 1 en cours. Alain espère voir le département se développer plus largement.
- ☺ Le 19 compte désormais 2 FB1 et 1 FB1 en cours de validation

Compte rendu A.G. CSNA à Eysines (33) : le dimanche 15 décembre 2019

- ☺ Le 17 reste toujours un département très actif (merci Patrick).
- ☺ Dans le 16 : 1 stagiaire FB1 en cours (Christophe)
- ☺ Le 47 reprend ses marques (bravo Cathy pour ton PB2) avec Martine Villaume (FB2).
- ☺ Pas de compte rendu du 23 et du 86 : Alain souligne qu'il a été attaqué avec virulence, par courriel, par les Président(e)s des Cdebs & Codep 86 en raison d'un refus de validation d'ex-IFBS en FB1 « Aptitude PB2 ». Alain rappelle qu'il y a un « Manuel de l'encadrant Bio » avec des cursus précis à respecter, comme en « technique » !

2. Rappel de l'importance des bordereaux de formation (Annexe 1).

Alain rappelle que toutes formations (PB1 et PB2) organisées au niveau des clubs ou des départements (selon les possibilités locales) nécessitent :

- Une déclaration préalable (PB1, ou PB2) aux président(e)s de CDEBS & CREBS, avec le programme prévu : dates, titres des interventions (niveau Bio des intervenants), durées, lieux (en salle, estran, milieu aquatique, ...) ;
- Un compte rendu de fin de formation au président de son CDEBS et la copie du bordereau dûment complété et signé au président de la CREBS.

* le responsable de la formation doit vérifier que
-le niveau technique du stagiaire est FFEISSM (≥ PA12)
-sa licence fédérale est à jour pour l'enregistrement de la carte Bio !

Pour les niveaux techniques non FFEISSM, une équivalence sera nécessaire pour enregistrer la carte Bio.

Ces documents, préalables et finaux, permettent d'une part de vérifier en amont que les formations sont en adéquation avec le manuel de l'encadrant bio et les cursus élaborés par la commission nationale, d'autre part, de permettre au Président CDEBS, puis CREBS, de faire leur CR annuel.

Alain montre un exemple de compte rendu, basé sur celui qu'il doit fournir à la commission régionale. Il (re)enverra aux présidents des CDEBS un exemplaire vierge qui peut leur servir de support (Annexe 2).

Plus nos comptes-rendus d'activités seront précis et complets, plus la commission aura de poids pour négocier des subventions et des actions.

Il faut se rappeler que nous sommes adhérents à une fédération qui a des règles et que nous devons les suivre pour pouvoir bénéficier des avantages de la dite fédération. Les « questions et aménagements qu'ils semblent à chacun nécessaires » doivent « remontées » au niveau régional pour qu'Alain puisse les exposer au niveau national (réunions annuelles des présidents de Crebs, A.G. de la FFEISSM). Aussi est-il important que le dialogue s'installe, que les présidents de Cdebs puissent transmettre à la Crebs les attentes ou les questions des plongeurs.

3. Comptes-rendus des départements :

Alain montre un résumé du compte-rendu des départements et propose à chaque président présent d'expliquer les points forts de sa saison.

Compte rendu A.G. CSNA à Eysines (33) : le dimanche 15 décembre 2019

Ainsi, Kathy Marc nous explique son QIZZ, une belle idée qui plait à beaucoup.

Patrick Charpentier nous dit deux mots sur le partenariat pour le comptage des homards avec CREOCEAN.

Compte-rendu simplifié des CDEBS (saison 2018 - 2019)

Cdebs 16 - 33 - 86 : ?

Cdebs 17 : 3 formations PB1 (29 p.) - 1 formation PB2 (7 p.) - 1 Formation « Sentinelle de la mer » (14 p.) - Nettoyage de plage (47 p.) - 7 estrans - soirées à Thèmes - 3 WE à thèmes (Capbreton, Larmor, Thau) - participation à l'inventaire des homards avec Grécocéan

Cdebs 19 : 1 formation Biopète (1 p.) - 1 formation PB1 (10 p.) - 1 formation PB2 (8 p.) - 4 soirées à thèmes (9 p.)

Cdebs 24 : 1 formation PB1 (9 p.) - WE plongées Capbreton sortie « estran » - 1 formation PB2 avec le Cdebs 19 (8 p.) - 5 Diplômés

Cdebs 40 : pas de C.R. conforme - Adhésion à l'ALR (9 plongeurs) pour le suivi des récifs artificiels - 1 formation PB1 à Dax (1 p.) - 1 soirée à thème (55 p.) - 1 WE à thème (13 p.)

Cdebs 47 : 2 soirées à thèmes (64 p.) - 1 WE à thème (10 p.) - 1 estran (18 p.) - 1 quizz sur 5 mois (91 p.) - 1 journée « écoresponsable » (compétition PSP)

Cdebs 64 : 1 formation PB1 (11 p.) - 3 stagiaires FB1 (dont 1 avec tuteur CIBPL)

Cdebs 79 : 1 formation PB1 (6 p.) - Sortie PB1 de validation organisée par 2 stagiaires FB1 - 1 estran (25 p.) - Aquarium LR (20 p.)

Cdebs 87 : 1 formation PB1 (13 p.) - 1 soirée « requins » (25 p.) - 1 WE « estran » (16 p.) - 1 WE plongée Bio Cerbère

Extrait du PDF joint

Visite de Bernard Labbé, président du CSNA, accompagné de Francis Merleau, trésorier de la FFESSM.

Bernard nous rappelle que la prochaine AG sera électorale et qu'il ne se représentera pas. Il demande que cette saison nous réfléchissions au changement pour la prochaine.

Il nous informe qu'il participe au conseil de façade atlantique et que la plongée « devrait être impliquée » !

La question de l'enregistrement des diplômés sur le site web de la FFESSM est évoquée, et la réponse « on y travaille encore » ne satisfait pas beaucoup de monde....

Nous reprenons le cours de la séance.

Olivier Borot explique que dans le 33 il a été à l'initiative de la création d'une section « Bio Loisir » qui permet à chaque plongeur licencié d'assister à toutes les présentations bio qu'il souhaite, sans valider un cursus quelconque pour une adhésion de 25 € l'année.

Il y a aussi des animations dans un Lycée pour les scolaires.

4. C.R. des actions régionales du CSNA

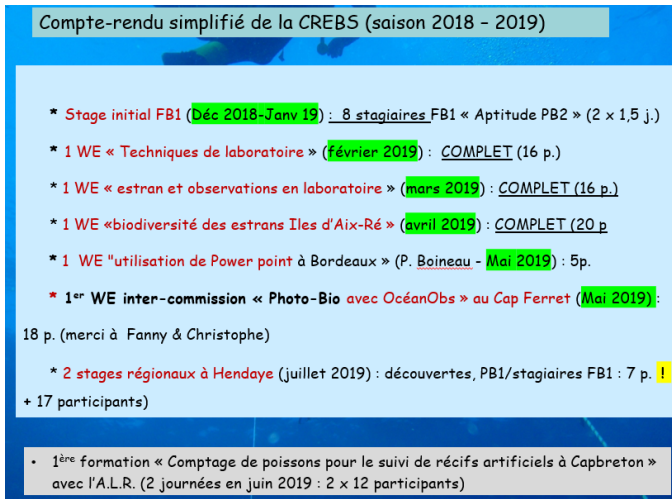
La Crebs intervient à la demande des départements ou des clubs qui manquent de formateurs ou d'encadrants :

- soit en proposant des stagiaires FB1 en cours de formation, qui doivent intervenir dans les cursus PB1 et PB2,
- soit en se proposant (Hélène, Alain, Olivier, ...).

Au niveau régional Alain organise différentes actions (estran, laboratoire, stages) qui sont toutes complètes, ce qui traduit un engouement croissant pour la connaissance de la vie marine.

Compte rendu A.G. CSNA à Eysines (33) : le dimanche 15 décembre 2019

Ci-dessous un extrait du PDF joint.



Cette année, Alain a pu commencer un partenariat actif avec Aquitaine Landes Récifs. Cette association, de plus de 20 ans d'âge, avait immergé des récifs artificiels en mer ouverte, notamment à Capbreton (40). Le partenariat consiste, après une formation « reconnaissance et techniques de quantification des poissons en plongée », à réaliser des comptages et des photos sur les récifs immergés à différents moments de l'année. Cette formation est encadrée par une « thésarde ». La cotisation est de 25€ l'année permet de plonger toute l'année sur le site à la condition :

- D'avoir suivi la formation
- De s'inscrire sur le prévisionnel et d'être disponible (certaines plongées peuvent être en semaine)
- D'accepter que la plongée soit annulée au dernier moment (météo, pannes de bateau, ...)

Julie, la responsable des commissions au CSNA passe nous voir et nous demande si nous avons des doléances. Elle souligne que c'est la commission qui fonctionne le mieux et qui respecte les délais (CR et prévisionnels actions/budgets).

5. Prévisionnel des départements et de la région :

☺ Au niveau régional :

Alain présente le tableau des activités régionales, et le budget qu'il a déposé en octobre dernier (cf. PDF en Annexe). Il précise que cette année, il y aura 2 stages régionaux, l'un comme chaque année à Hendaye (en Août en 2020), un autre à Port de la Selva (Espagne) en Juillet.

Il y aura aussi une 2^{ème} action inter-commission « Bio- Photo » (16-17 mai à Capbreton).

Le partenariat avec ALR va être reconduit.

Le stage initial FB1 aura lieu à La Rochelle (merci à Patrick pour le prêt de la salle de son club).

☺ Au niveau départemental :

Alain présente chaque prévisionnel (lire plus bas) et demande aux personnes concernées de le commenter.

Compte rendu A.G. CSNA à Eysines (33) : le dimanche 15 décembre 2019

Prévisionnel « départements » du CSNA pour 2019-2020

Cdebs 16 : 1 formation PB1 (0)

Cdebs 17 : Formation « sentinelle de la mer » avec OcéanObs - 2 Formations PB1 (0) Royan & La Rochelle & 1 formation PB2 (0) LR - demandes : 1-2 stagiaires FB1 de LR - Conférence illustrée sur le site de Royan avec le ROC Plongée - sorties estrans

Cdebs 19 : WE OcéanObs - Nettoyage de carrière - 1 formation PB1 - Cours Bio/Technique - soirées à thèmes - 1 WE estran (Hendaye ou Cap Ferret) - 1 WE « régional : jeu de piste dulcicole »

Cdebs 24 : 1 formation PB1 - sorties « estran » - WE découverte des Cétacés du Golfe de Gascogne - WE « Etang de Thau » - WE PB1 Hendaye/Capbreton

Cdebs 40 : 1 formation PB1 (0) - soirées & WE à thèmes - 2 « estrans » - 2 soirées à thèmes - 1 WE plongée - poursuite du quizz sur 4 mois

Cdebs 47 : 1 formation PB1 (0) -

Cdebs 64 : 1 formation PB1 & 1 formation PB2 (à confirmer) + 1 formation « Jeune » (0)

Cdebs 79 : 1 formation PB1 & 1 formation PB2 (à confirmer) (0) - WE et soirées à thèmes - visite d'une culture de « spiruline » - d'un aquarium » - cours Bio N4

Cdebs 86 : Attaque directe de la présidente (+le président du Codep) qui veulent qu'on leur valide le FB1+ à tous leurs formateurs (ex IFBS ayant refusé la « passerelle »)

Cdebs 87 : 1 formation PB2 (1) - 1 soirée « Mammifères » - 1 WE « estran » - 1 WE plongée Arcachon

Extrait du PDF joint

Monique Tavernier propose une sortie d'observation des cétacés au large avec l'association de Biarritz « OCEAN EXPLOR » les 25 et 26 avril 2020. Le coût est de 95€ (hors déplacement et hébergement).

Olivier Borot propose une action inter-commission avec l'apnée qui permettra aux apnéistes de valider un cursus bio. Elle aura lieu à la base d'Hendaye.

Cécile Imbert (19) réfléchit à un WE régional « jeu de piste dulcicole » au printemps 2020 - bien que non budgétisé. En effet, pour qu'une action soit intégrée dans le prévisionnel régional, elle doit être envoyée avant le 02 octobre de chaque année avec le CR départemental.

Alain présente un tableau des diplômes « Bio » validés en 2019 dans le CSNA, bien que certains restent encore à enregistrer lorsque le site FFEISSM sera opérationnel (?) :

Bilan des formations Bio dans le CSNA (2018-2019)

Cdebs	Attestation	Jeune	PB1	PB2	FB1
16					
17	5		24	5	
19		1	10	8	
24			12		
33					
40			1		
47					
64			6		
79			2	1	
86					
87			6		
CRB			5		3
Total	5	1	66	14	3

Nous terminons l'A.G par les prévisions d'achats 2020 :

- 1 ou 2 Banderolles pour nos manifestations Bio (à faire avec la région : Charte graphique et coûts) **A FAIRE**
- au moins 100 verres « ECOUP » avec logo « Bio CSNA » **A FAIRE**
- des plaquettes « Iodde » à la demande (?)
- Panneaux « JEULIN » : la classification phylogénétique des êtres vivants (29 €), des animaux (23 €), des végétaux (23 €) : **FAIT**
- un filet à plancton
- une boîte de lamelles (pour lames de labo)
- autres suggestions ?

Olivier rappelle qu'il existe des plaquettes immergeables « signes Bio » que la CREBS pourrait acheter en effet.

Compte rendu A.G. CSNA à Eysines (33) : le dimanche 15 décembre 2019

Nous terminons l'A.G par une présentation d'Olivier Borot de son stage FBx national « eau douce en Aveyron (Octobre 2019 - PDF joint) au cours de laquelle il en explique les contenus (merci Olivier - PDF joint).

Nous rappelons que 2 stages de perfectionnement sont pris en charge (hors déplacements) chaque année par la C.N.B. (2 FBx /région). Quand il n'y a pas de demande d'une région (cas du CSNA), les FB3 y ont accès - sinon les places sont prises par d'autres régions.

Fin de réunion : 12h15 : il faut être à l'heure pour le déjeuner !

Dossiers joints au courriel :

1) Bordereau vierge

Pour l'enregistrement du diplôme, le bordereau doit être dûment complété - une copie est ensuite envoyée par mail au président de la CRB-CSNA dans l'année « comptable ». Attention :

- le n° de licence du candidat doit être à jour au moment de l'enregistrement de la carte Bio ;
- noter que le site fédéral rejette les candidats n'ayant pas un niveau 2 FFESSM (prévoir l'équivalence).

Bien sûr vous pouvez toujours m'envoyer le(s) bordereau(x) à enregistrer (accompagné(s) du ou des chèques des cartes à l'ordre du CSNA) : merci alors d'inscrire le n° licence ainsi « A-02-012345 » (exemple) car seuls les derniers chiffres après le zéro sont nécessaires pour l'enregistrement. Si ce sont des chèques individuels il faut inscrire au dos du chèque le n° de la licence correspondant.

- 2) **Compte rendu d'action fait pour le CSNA** (mais vous pouvez l'adapter en changeant le logo régional par le vôtre) : ces C.R. facilitent la synthèse annuelle à faire en fin de saison

PDF joints au courriel : présentations « power point » :

- 1) de Alain pour l'A.G. de notre commission le 15/12/19
- 2) d'Olivier sur le stage national FBx



